Enregistré sous le numéro d'activité N° 11 75 00862 75

ADN
TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTERIEURES

STAGE DE BASE INITIALE

1 - OBJECTIFS PROFESSIONNELS

1.1 - Nature de la formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail. L'Institut Fluvia est titulaire d'un agrément délivré par le Ministère de la Transition écologique et solidaire pour la délivrance de la formation et l'organisation des examens (agrément par Arrêté du 20 novembre 2019, publié au JO du 13 décembre 2019 réf TREP1923906A).
Formation en présentiel, en interentreprises.

1.2 - Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage, réalisé en partenariat avec l'APTH, est destiné à préparer les candidats à l'examen préalable à la délivrance de l'attestation ADN dont doit être muni « l'expert marchandises dangereuses » présent à bord des unités transports de telles marchandises. L'objectif primordial est de faire prendre conscience à l'expert des dangers liés au transport de marchandises dangereuses.
A l'issue de ce stage, le candidat sera capable tant pour les bateaux à marchandises sèches que les bateaux citernes :

- de charger le bateau en garantissant sa stabilité
- d'utiliser le manuel ADN
- d'appliquer les techniques de mesures et de prises d'échantillon
- d'identifier la classification et les caractères de danger des marchandises dangereuses
- d'assurer le chargement, le déchargement et le transport de marchandises dangereuses en sécurité
- de vérifier la présence des documents devant se trouver à bord
- d'appliquer les mesures de prévention et d'intervention en cas d'incident

1.3 - Prérequis

Aucun pré requis n'est exigé avant de suivre cette formation.

1.4 - Contenu

Les cours de base sont régis par les 8.2.2.3.1 et 8.2.2.3.2 du Règlement annexé à l'ADN, et font l'objet du 3.2 a) de l'annexe III de l'arrêté TMD.
Cela comprend 40 unités de cours de 45 minutes (examen compris) :

Objectif et structure de l'ADN
Construction et équipement des bateaux soumis à l'ADN
Techniques de mesure de toxicité, de teneur en oxygène, d'explosivité
Classification et caractères de danger des marchandises dangereuses
Chargement, déchargement, prescriptions générales de service et prescriptions relatives au transport
Documents devant se trouver à bord pendant le transport
Dangers et mesures de prévention avec les mesures générales de sécurité
Exercices pratiques notamment entrée dans les locaux, utilisation d'extincteurs, installations d'extinction, utilisation de l'équipement individuel de protection et de détecteurs de gaz inflammables, oxygène-mètres et toximètres.
Stabilité

1.5 – Sanction visée et modalités

Le stage est sanctionné par un examen, QCM de 30 questions, en 60 minutes.
L'examen est réussi si le candidat a obtenu la note minimale de 25/30. En cas d'échec, le candidat doit suivre une nouvelle formation et repasser l'examen.
Le participant se verra également remettre une attestation de formation.

8 rue Saint Florentin • 75001 Paris • Tél. 01 42 60 36 13 • contact@institutfluvia.fr

1.6 – Taux de réussite
En 2021 le taux de réussite est de 41,4% sur un total de 41 candidats.

2 – PARCOURS PEDAGOGIQUES

2.1 – Durée
La formation dure 5 jours (40 heures).

2.2 – Période de réalisation
Pour connaitre les dates de sessions, merci de consulter notre site internet www.institutfluvia.fr

2.3 – Lieu
La formation se déroule soit à Maurepas (78) soit au Tremblay sur Mauldre (78).

2.4 – Effectif
Le nombre de candidats par session est de 6 minimum et 20 maximum.

2.5 – Formateurs
La formation est réalisée par un binôme de formateur composé d'une part par François MANOUVRIER, Responsable Pédagogique du CFA de la Navigation Intérieure et un formateur de l'APTH (association pour le transport d'hydrocarbures) dont les compétences professionnelles sont avérées et reconnues.

2.6 - Moyens pédagogiques et techniques
Cette formation est assurée en salle de réunion avec une présentation powerpoint, le manuel ADN, des démonstrations à l'aide d'outils appropriés du comportement des matières, des exercices pratiques dont un exercice sur feu réel. Les stagiaires doivent se munir de leurs équipements de protection individuels.
Pour toutes les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, merci de prendre l'attache du contact mentionné ci-après.

3 – PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT
Le prix de la formation :
Pour les adhérents E2F : 1234 € HT (20% de TVA) soit 1480 € TTC.
Pour les non adhérents : 1308,33 € HT (20% de TVA) soit 1569,99 € TTC.
Viennent s'ajouter :
- les frais d'hébergement/restauration en pension complète : 207,27 € TTC par jour soit 1036,35 € pour la durée du stage hors taxe de séjour.
- les frais de journée d'études si pas d'hébergement : 50 € par jour soit 250 € pour la durée du stage.

Nos CGV sont consultables sur notre site internet.

Contact – Référent Handicap :
Carine SPANDER
Ligne directe : 01.42.60.36.13
Mail : contact@institutfluvia.fr ou carine.spander@entreprises-fluviales.fr
Joignable tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi